(Suite de la page 2 de couverture.)

Avec la « suggestion automatique auditive », un nouvel élément, psychologiquement très important, intervient : la répétition. On s'adresse à des sujets en état de détente absolue, privés de sens critique — comme c'est le cas dans les rêves — ce qui peut être obtenu par « drogage » du sujet (penthotal, scopochloralose, etc.), mais qui est réalisé bien plus naturellement que par le sommeil.

Aux Etats-Unis, l'enseignement pendant le sommeil, au moyen de « répéteurs » à disques, est utilisé pour les formules algébriques et les dates historiques (Université de Raleigh, en Caroline du Sud et en Pennsylvanie), l'alphabet Morse (école d'aviation de Pensacola, en Floride), des dictées en langue étrangère, vocabulaire étranger, etc., dans le New Jersey ; le travail mental nécessaire est réduit dans la proportion de 80 %.

***

■ ***Grand prix de l'humour noir 1957. (Prix Xavier Forneret.)***

Un jury composé d'André Berry (Président), Jean Rousselot, Roger Rabiniaux, Jean l'Anselme, Anatole Jakovsky, Gaston Criel, André Blavier (délégué pour la Belgique), Théodore Kœnig, Jean Duperray, Caron La Wallée, Christian Gali, Albert Ronsin, Guy Allombert et Tristan Maya (fondateur et secrétaire du Prix), décernera la veille de la Toussaint à Paris, le Grand Prix de l'Humour Noir, prix Xavier Forneret 1957.

Ce prix sera attribué à une œuvre imprimée ou manuscrite, en vers ou en prose (roman y compris), récente ou ancienne (XIXe siècle y compris), originale, française ou étrangère (à condition d'être traduite), mal pensante et témoignant d'une conception burlesque, voire amère de l'existence.

Le lauréat aura droit, outre le titre que lui conférera le prix et de la publicité faite autour, à un bon déjeuner chez chacun des Membres du Jury, au hasard de ses déplacements. De plus, il se joindra aux Membres du Jury, l'année suivant son succès et ce, pour un an.

Les envois sont à faire avant le 1er octobre 1957.

Tous renseignements complémentaires indispensables pour participer au prix contre un timbre à Jean Maton, 4, rue de la Hallebarde, à Orléans (Loiret). — Pour la Belgique, contre un timbre également à André Blavier, directeur de la revue Temps Mêlés, 114, rue du Palais, à Verviers (Belgique).

Il fut décerné l'an dernier à Paris, à feu l'Américain Ambrose Bierce pour son recueil de contes fantastiques, « ***Histoires impossibles*** », paru chez Grasset, et pour l'ensemble de son œuvre avec une mention spéciale pour « ***Le Dictionnaire du diable*** », paru aux Editions des Quatre Jeudis.

